

N^o. 364.
Decès
de S^r
M^r Molot
Charles
Auguste

Le Samedi
le 20 Mars de l'année
l'an mil huit cent soixante huit
à la Saint Mars à midi et demi Parde
vant nous François Marie Gaston
Maire de Sainte Lucie adjoint
au Maire de la Commune de Saint
Pierre de Martinique délégué aux
fonctions d'Officier de l'état civil par
arrêté du Maire en date du vingt
quatre Mai dernier, JOM, conjoints
Seur Félix Meide Defail négociant
et propriétaire âgé de quarante trois ans
et son Jean Félix Antoinette Ninette
Néanmoins âgé de quarante ans, tous
deux domiciliés à Saint Pierre les quels
nous ont déclaré que en vertu d'un
honor en nos noms un des enfants fait est décédé
ainsi que nous en sommes
assuré. S^r Molot (Charles
Auguste) cinquante ans
d'habitation. Maria de Payne
Marie Lucia sans profession
âgé de cinquante ans domicilié
sur cette ville, fils légitime de feu
Molot (Jean Baptiste)
et de feu dame Rose Félicia; Et ont
les témoins dont le premier est beau
frère du défunt et l'autre ami signé
avec nous le présent acte de
Decès. Lecture faite
J. Defail
A. Defail
G. Maire de Saint